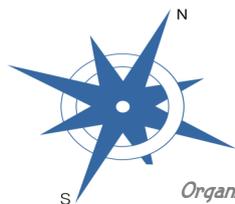


LE FIL CONTINU



ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

Organisme disposant du Statut consultatif spécial au Conseil Economique et Social de l'ONU

Newsletter N°21

26 Novembre 2013

- Le crowdfunding, un nouveau souffle pour les start-up 2
- Actualités internationales 3
 - La France, premier exportateur mondial de semences devant les Etats-Unis
 - L'Eden européen pour l'investissement de capital-risque dans une start-up
- L'ADEC et l'ONU 4
 - L'Organisation des Nations Unis a décidé de faire du 19 novembre, la journée mondiale des toilettes
- Les actualités de l'ADEC 4

Edito

A l'heure où l'Europe et la France sont en pleine crise économique, il y a tous les jours la création de nouvelles entreprises, de nouveaux marchés, de nouvelles opportunités et même de nouveaux moyens de financement pour la création, la reprise ou le développement d'entreprises.

Aussi, de nombreuses questions peuvent se poser, à savoir notamment quels sont ces nouveaux marchés porteurs ? Quels sont les secteurs d'activités qui permettent de nouvelles opportunités ? Quels sont ceux qui sont en bonne santé ? Quels sont les pays les plus attractifs et innovants ? Où trouver et qui permet des aides au financement ?

Répondre à toutes ces questions, trouver de nouvelles opportunités innovantes et acquérir les moyens financiers à la création, la reprise ou au développement d'une activité sont des actes qui permettront à l'Europe et à la France de sortir de la récession.

Ainsi, le thème de cette nouvelle Newsletter est principalement basé sur la découverte de nouveaux financements et d'aides aux start-up, comme par exemple, un modèle très bien connu dans le monde de la musique : le crowdfunding et le constat sur le placement européen de la France dans l'investissement de capital-risque dans une start-up.

Bonne lecture,

L'équipe ADEC-NS.

Citation/phrase

« L'un a besoin de l'autre : le capital n'est rien sans le travail, le travail rien sans le capital. »

Léon XIII



Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr

Le crowdfunding, un nouveau souffle pour les start-up.

Le financement participatif fait de plus en plus parler lui. Popularisé par le succès des plateformes de soutien aux musiciens, ce nouveau modèle se diversifie et pourrait bien révolutionner le modèle classique de financement de l'économie.

Un nouveau modèle.

Le crowdfunding, à traduire par « le financement participatif » se propose de rapprocher sur Internet par l'intermédiaire d'une plateforme deux parties prenantes : les porteurs de projets d'une part et les particuliers désireux d'investir d'autre part. Ces projets peuvent émaner d'acteurs très différents : entreprises, particuliers, associations etc.

On peut aujourd'hui aux vues des différents secteurs distinguer trois types de financements participatifs.

Il y a tout d'abord la transaction de dons accordés par des particuliers à des projets de tous types ayant en général un caractère culturel ou social. En contrepartie le donateur recevra un cadeau proportionnel à la valeur de son don.

Il existe ensuite le prêt entre particuliers. Ce système de financement repose sur le même principe que le système traditionnel de prêt entre une banque ou une institution spécialisée et un particulier ou une entreprise sauf qu'il est exclusivement entre particuliers. Lors du remboursement du prêt, les prêteurs percevront des intérêts.

L'investissement par actions est pour finir, la dernière possibilité d'obtenir ou d'effectuer un financement participatif. Il est particulièrement idéal pour les start-up mais peut également l'être pour toutes les entreprises désireuses de faire financer un projet. Selon le modèle classique d'actionariat, les actionnaires investisseurs recevront des dividendes à la fin de l'exercice.

Même s'il n'est pas encore connu de tous, le crowdfunding est un secteur en pleine expansion : les plateformes se multiplient et doivent par conséquent se spécialiser pour se différencier des concurrents.

Première source de financement pour les Start-up Américaines

Le financement participatif est apparu pour la première fois aux États-Unis à la fin des années 2000. Puis, au fur et à mesure des années, bénéficiant d'une législation favorable, les plateformes de crowdfunding y sont devenues la première source de financement pour les start-up.

En France, le démarrage est plus discret mais déjà présent et croissant puisqu'au premier semestre 2013 et selon l'association *Financement participatif France*, les plateformes auraient collecté quelques 33 Millions d'euros.

Même s'il présente des risques, le crowdfunding est aussi une réelle opportunité pour les entreprises qui souhaitent se développer et parvenir à lever des fonds pour des projets d'avenir. De plus, c'est aussi une bonne option pour les investisseurs car ils peuvent avec ce système sélectionner la cible de leur placement et ainsi soutenir un projet en lequel ils croient.

Le leader du secteur en France est Toulousain !

Avec sa plateforme de financement participatif pour les entreprises, le Toulousain WISEED est le principal acteur du crowdfunding professionnel en France.

Créé en 2009, le site compte déjà 8000 membres et a permis d'injecter 6 Millions d'Euros dans 26 start-up issues de secteurs très variés, comme par exemple, le secteur de la santé, où les investissements recueillis sur WISEED ont permis le financement de structures travaillant sur les maladies nosocomiales ou en encore sur le traitement du cancer.

Ainsi, réussite, prospérité et éclosion de projets ambitieux sont les trois principales missions du crowdfunding.

Sources : Le Monde, Libération, Les Echos



Actualités internationales

La France, premier exportateur mondial de semences devant les Etats-Unis

Lundi 18 novembre dernier, le Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS) a annoncé que la France a exporté 1,42 milliard d'euros de semences au cours de la campagne 2012-2013. Cela représente une hausse de 15% et place le pays au premier rang des exportateurs devant les États-Unis et les Pays-Bas.



Le GNIS a pour principale mission de rassembler et d'animer tous les acteurs du secteur. Il est directement concerné par les enjeux actuels de la société, à savoir, la biodiversité, la brevetabilité du vivant, l'agriculture durable, les biotechnologies et les OGM. Afin de montrer l'implication, le rôle et les activités des acteurs du secteur, le GNIS réalise des actions d'information et de communication tant au niveau national qu'international.

Ainsi, le fait de représenter au niveau mondial, le premier rang d'exportation de semences est une performance, un exploit et une fierté en période de crise et de récession.

Selon eux, la progression de 26% du solde de la balance commerciale atteint le record de 835,8 millions d'euros et représente l'équivalent de la vente de 20 Airbus A320.

Ce sont les semences de maïs (+125 millions) et de tournesol (+48 millions) qui tirent les exportations à la hausse, aussi bien en volume qu'en valeur, ces deux semences totalisant à elles seules 776 millions d'euros, soit plus de la moitié du total des exportations.

Les entreprises de la filière céréales rayonnent sur plus de 150 pays et si l'Union européenne reste la première zone cliente (près de 70% des ventes), les exportations vers les pays tiers sont en hausse de 16,5% : les exportations progressent de 20% sur le Maghreb et de 12% sur l'Afrique sub-saharienne.

Source : Challenges

L'éden européen pour l'investissement de capital-risque dans une start-up.



Le quotidien américain Wall Street Journal a établi en ce mois de novembre le classement des entreprises qui entreprennent le plus au niveau des 28 de l'Union Européenne et en y ajoutant les pays qui sont en association de libre échange européen, à savoir la Norvège, la Suisse, l'Islande et le Liechtenstein.

Pour évaluer les pays qui entreprennent le plus entre ces 32, le quotidien a rassemblé les chiffres depuis 2003 du montant total des investissements en capital-risque dans les start-up et les a rapportés à la population totale de chaque pays. Ces données viennent de Dow Jones Venture

Source, une des plus larges bases de données sur le capital-risque.

Le capital-risque c'est apporter du capital, du réseau et de l'expérience à la création et aux premiers pas d'une entreprise innovante ou technologique. Pour investir du capital-risque dans une entreprise, il faut que cette dernière soit considérée comme à fort potentiel de développement et avec un bon retour sur investissement (ROI).

Les résultats du classement, contrairement aux idées conçues sont positifs pour la France puisqu'elle se hisse à la 8^{ème} place derrière l'Irlande, la Suède, la Grande-Bretagne, la Finlande, le Danemark, les Pays-Bas et la Norvège et devant l'Allemagne et la Suisse.

Ce palmarès met ainsi à mal l'idée que les start-up françaises ont plus de mal que les autres à trouver les fonds nécessaires à la création d'une activité innovante.

D'après le classement, l'Irlande serait l'éden européen pour l'ouverture d'une activité grâce à une fiscalité attractive pour les entreprises. Ce serait pour cela que les multinationales du Web et de la haute technologie auraient toutes choisi d'y installer leurs filiales européennes.

Plus généralement, il y aurait deux autres pays dans le monde qui font mieux que l'Europe réunie dans ce domaine : les Etats-Unis et Israël.

Ainsi, les start-up ont levé dix fois plus d'argent aux Etats-Unis qu'au sein de l'Europe et en Israël, pour un dollar obtenu par une start-up européenne, seize sont levés par les israéliens.

Sources : La Tribune

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

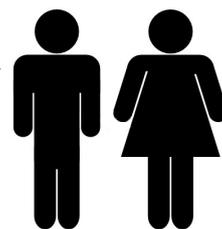
Site Internet : www.adecons.fr

L'ADEC et l'ONU

L'Organisation des Nations Unies a décidé de faire du 19 novembre, la journée mondiale des toilettes.

Cette formulation peut effectivement prêter à sourire mais si l'ONU a décidé de faire de cette journée, la « Journée mondiale des toilettes » c'est uniquement dans le but d'attirer l'attention du public sur une réalité encore dramatique : aujourd'hui encore un tiers de la population mondiale — soit 2,5 milliards de personnes — n'a pas accès à un système d'assainissement convenable.

Ainsi, citons par exemple qu'au Kenya seulement 30% des habitants disposent de toilettes à domicile, au Sénégal, seuls 33% de la population rurale y a accès et au Zimbabwe, « le système d'adduction et d'assainissement de l'eau est hors service et le gouvernement ne le répare pas » s'alarme l'Organisme Non Gouvernemental Human Rights Watch.



Pourtant, de nombreux enjeux tels que la santé, la sécurité, la dignité ou encore l'égalité des sexes dépendent de l'assainissement. En effet, le manque d'hygiène crée un environnement favorable à la prolifération de maladies extrêmement couteuses à soigner telles que le choléra ou la typhoïde.

De plus, pour Julien Eyard, spécialiste de l'assainissement au sein de l'ONG Action contre la Faim, l'accès ou non à des toilettes creuse encore l'écart de l'égalité des sexes dans les pays en voie de développement. Ainsi, il cite lors de son interview au Figaro « On sait que le fait de ne pas avoir de toilettes à l'école est une cause majeure d'absentéisme et d'abandon chez les filles ».

Un système d'assainissement performant est donc d'après le docteur Chris Williams, directeur du Conseil pour l'Approvisionnement en Eau et pour l'Assainissement, l'une des conditions premières du développement socioéconomique d'un pays. Ainsi, il cite « un environnement qui manque d'eau potable et d'assainissement est un environnement où poursuivre d'autres objectifs de développement est un rêve inatteignable. »

Mais malgré ces constats alarmants, l'ONU n'avait jusqu'à présent pas fait de l'assainissement une priorité, à tel point qu'elle ne l'avait pas inclus dans les OMD (Objectifs Millénaires pour le Développement) alors que l'impact du manque d'assainissement agit directement sur l'accès à l'éducation, la réduction de la pauvreté, l'aide au développement etc.

Aujourd'hui, face à cette réalité, des efforts ont été faits et des fonds ont été débloqués et ainsi, en 13 ans 1,8 milliard de personnes auraient vu l'accès à l'assainissement s'améliorer et le nombre de personnes n'ayant aucun accès aux sanitaires aurait été réduit de 272 millions.

Cependant, la construction d'infrastructures est très longue et très coûteuse. Par conséquent, un demi-milliard de personnes devra encore attendre une décennie avant d'obtenir un service d'assainissement et 936 millions de personnes resteront sans accès aux sanitaires jusqu'en 2015.

Au final, pour réduire au maximum l'impact sur la croissance des pays en voie de développement et d'après Emma Pfister, de l'ONG Water for People, le simple fait de débloquer des fonds ne suffit pas, « Nous devons changer la façon dont l'aide est dépensée, et tenir les agences des Nations Unies, les ONG et les gouvernements redevables de leur travail afin de s'assurer que ces solutions aient un impact durable ».

Source : La Tribune

Actualités de l'ADEC-NS



Global Compact Network
France

Jeudi 28 novembre

Dîner-débat

**« Développement durable et business demain :
Enjeux & Opportunités »**

Organisé en collaboration avec **le Global Compact France**
et **l'Agence Française de Développement**.

Avec la présence exceptionnelle de **M. Philippe Chedanne**, Directeur Adjoint du Département Afrique Centrale et Nigéria à l'Agence Française de Développement, de **M. Pierre Mazeau**, Délégué Général du Global Compact France et Chef de Mission RSE à la Direction du Développement Durable du Groupe EDF et de **M. Bruno Duval** Président Directeur Général de SAVCO, membre de Global Compact.

Actualités de nos partenaires

Mercredi 27 novembre

Remise des Prix Galaxie 2013

**« La ville du futur : Innovations et technologies au service du
citoyen et du développement territorial »**

Hall d'accueil de la Cité de l'Espace

GALAXIE
Club

Vendredi 29 novembre

Business Networking Day – Le Forum des entreprises

Toulouse School of Economics

Plus d'informations en cliquant [ici](#)

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecns.fr